

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an... \$1.00 Six mois... \$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an... \$1.50 Six mois... \$0.75

POUR L'EUROPE

Un an... \$1.50 Six mois... \$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 2 Juin 1908

Un changement qui s'impose

Tout le monde se plaint plus ou moins, par le temps qui court, que la misère règne dans le pays; on ne peut même pas faire la charité, puisqu'on est exposé à manquer soi-même du nécessaire: les années sont toujours plus mauvaises les unes que les autres; etc.

Or, voici ce qui se passe. On déplore l'insuffisance des récoltes, et on s'en console en augmentant ses dépenses.

On gémit sur le prix élevé du lait et l'on boit des liqueurs.

On verse des larmes sur la décadence des métiers et l'on n'achète que des marchandises étrangères.

On se plaint de la dureté des temps et l'on va tous les soirs au cabaret.

On se lamente sur l'anciennissement de la vie de famille et l'on se fait recevoir membre de toutes les sociétés nouvelles.

On s'effraie du prix du pain et l'on achète les articles de mode les plus coûteux.

Tous critiquent l'abus des fêtes et tous y courent à l'envi.

On trouve les vêtements trop chers et l'on a honte de porter des habits d'étoffe commune.

On se plaint du manque de bons ouvriers de campagne, et l'on envoie tous les garçons dans les bureaux.

A t-on raison de se plaindre aussi longtemps que l'on n'aura pas changé tout cela?

Un Projet Anti-Canadien Français

Nous lisons dans les Cloches, de Saint-Boniface:

"M. Pyne, ministre de l'instruction publique d'Ontario, prône de nouveau son projet d'uniformité d'enseignement pour tout le Canada. Quelle audace!

"En consentant à ce projet trompeur, la province de Québec creuserait la tombe de notre nationalité!"

"Veillons plus que jamais et redoublons de courage!" La Croix.

Le Mot de la Fin

Au collège: Le professeur à l'élève:

"Pourquoi dites-vous dans votre composition: Philippe de Macédoine, ce roi aveugle?"

Vous savez bien qu'il n'était que borgne, ayant perdu un œil au siège de Méthone.

"C'est vrai, mais l'histoire nous apprend qu' aussitôt après cet accident, il jeta l'autre sur son fils pour lui succéder."

Voix Sympathique

Cher Monsieur le rédacteur de L'IMPARTIAL,

Je joins mes félicitations à celles de M. V. A. Landry dans son Evangéline, à la nouvelle du retour de votre vaillant journal. Vous ne sauriez croire tout l'intérêt que, dans mon cœur acadien, je porte aux publications acadiennes. La réapparition de L'IMPARTIAL met l'enthousiasme au fond de mon âme, car sa disparition, quoique momentanée, m'avait causé de la peine. Je croyais l'oeuvre des journaux mieux assise et plus assurée; je me flattais de cette espérance que, chez ce peuple qui a tant souffert, qu'on a tant exploité et tant oublié, on sentait plus que nulle part, la nécessité d'être défendu et encouragé par une bonne presse religieuse et patriotique.

Je vous offre un coup d'épée dans le manuscrit qui suit, me rappelant surtout ce proverbe que parfois: "Petite aide jait grand bien".

La lettre du rédacteur de L'IMPARTIAL en date du 30 décembre 1907 sonnait pour ainsi dire, comme un glas funèbre: ce n'était pas encore la mort, mais la suspension momentanée du journal de l'Ile Saint-Jean (Prince Edouard).

M. F. J. Buote se plaignait et avec combien de raison, de l'apathie de ses compatriotes insulaires qui figurent dans le dernier recensement pour un nombre dépassant 20,000, ne parvenaient pas à s'intéresser à l'existence du seul journal français de l'Ile. Il mettait aussi le doigt sur une plaie plus vive et plus sensible encore: recevoir le journal pendant des années, le lire et n'en pas payer l'abonnement. C'est là un comble mais un comble à pic sur lequel il est impossible de se maintenir et duquel il faut dégringoler tôt ou tard, mais plus tôt que plus tard.

L'appétit par le journal est dans les Provinces Maritimes peut-être plus qu'ailleurs, un travail de peine et, il me semble, des plus décourageants, car se sacrifier, donner le meilleur de sa vie pour la religion et la patrie, pour le bien et l'avancement de ses compatriotes et n'en être pas apprécié, c'est à mon sens, la torture la plus cruelle du cœur, et M. V. A. Landry—un vieux routier dans ce genre d'épreuves—parfaitement raison d'écrire dans le dernier numéro de son Evangéline: "La vie de journaliste est dure en notre pays: il faut un courage indomptable, une persévérance que rien ne lasse pour oser s'y aventurer".

Est-ce qu'une population de plus de 20,000 âmes acadiennes, formant près de 3000 familles—comme il s'en trouve dans l'Ile n'est pas capable d'autoriser L'IMPARTIAL de faire un tirage d'au moins 2000 exemplaires pour l'Ile seule, sans compter les abonnements qui peuvent lui venir d'ailleurs?

La première convention du peuple acadien à Memramcook, au mois de juillet 1881 traite à merveille cette question de la presse vitale entre autres. L'un des délégués y disait avec infiniment d'à-propos: "Les Acadiens forment un noyau important, et quand l'enseignement de la langue française aura sa part qui lui revient dans les écoles, le sentiment national sera assez fort pour soutenir un journal français. Que cette commission (de la presse) est d'avis que les intérêts généraux de notre race exigent que les Acadiens donnent à leur journal actuel (Le Moniteur Acadien) et à toute autre feuille recommandable qui pourrait surgir au milieu d'eux, leur appui le plus cordial, et concourent par là au succès de la mission qu'elle est appelée à remplir au sein de la société acadienne."

Laissez moi vous dire un mot du 1er volume des Conventions Nationales, préparé par M. F. J. Robidoux, avocat. Faisons tous ensemble de la réclamation pour ce beau volume, qui sera le premier de toute une série aussi célèbre. Il doit se trouver "sur les rayons de toute armoire acadienne" comme disait le R. P. Z. Lacasse, O. M. J., non moins que dans les bibliothèques de toutes les maisons d'éducation. C'est le Code National que tout acadien doit feuilletter; c'est l'arsenal militaire où celui qui veut combattre les lions combats patriotiques, doit aller se choisir des armes, car il n'en manque pas et de toutes sortes. Une voix mystérieuse se fit un jour entendre à Saint Augustin et lui dit: Tolle et lege, "prends et lis". C'étaient les Epîtres de saint Paul; Augustin lut ce livre et se convertit. Comme lui, prenons le livre des Conventions, lisons le et nous nous convertirons davantage à la cause nationale et nous puiserons les enseignements qui nous feront aimer ces trois choses sacrées qui forment le drapeau du Moniteur Acadien, l'ainé de la presse acadienne: "Notre langue, notre religion et nos coutumes."

Par cette lecture, les fils de l'Acadie apprécieront davantage les bienfaits du journal catholique acadien; ils sauront ce que l'Eglise pense, ce que les grands papes Pie IX et Léon XIII ont pensé de la presse et de l'encouragement à lui donner.

Mais je reviens à L'IMPARTIAL, qui après cinq mois d'absence vient de réapparaître. Son retour à la vie normale mérite un chant de joie et je ne doute pas un instant que les bons insulaires ne l'entourent avec enthousiasme. L'Evangéline de Moncton l'annonce dans une note où perce la joie: "Nous saluons avec le plus vif plaisir la réapparition de notre vaillant confrère de Tignish, I. P. E. Après une suspension de quelques mois, L'IMPARTIAL revient sur la scène pour combattre lui aussi les bons combats de notre peuple. Nous lui envoyons toutes nos meilleures félicitations, avec tous nos vœux les plus sincères de réussite de longue vie;..... Nous espérons que nos compatriotes de l'Ile Saint Jean, comprendront que leur devoir est de soutenir la presse nationale".

Il est à peine besoin de dire qu'une presse acadienne est nécessaire, et qu'elle devrait être fondée si déjà elle n'existant pas. Mais elle existe et c'est à elle qu'il faut attribuer, en grande partie, le réveil de la nationalité acadienne qu'on croyait morte, il y a plus d'un siècle et près du tombeau de laquelle on osait écrire en 1762: "Ce peuple (acadien) n'existe plus; son souvenir même est presque effacé".

C'est ce que constatait avec une rare exactitude M. Ferdinand Robidoux dans son Rapport sur la presse en 1881.

"Avant la fondation du Moniteur Acadien en 1867, nous étions presque inconnus à l'étranger, que dis-je, nous l'étions même de ceux qui nous entouraient. On savait bien qu'il avait autrefois existé, dans la Nouvelle France, un peuple qu'on nommait acadien, on était plus ou moins renseigné sur les malheurs de nos pères, sur les épreuves de l'Acadie, et on s'imaginait que la déportation de 1755 nous avait complètement éteints. En effet, nous vivions dans l'isolement le plus complet et nous avions aucun moyen de révéler notre existence et de faire connaître nos aspirations. Il nous manquait un journal, un organe pour exposer notre situation, prendre notre défense, revendiquer nos droits méprisés, donner cours à nos aspirations nationales, pour répandre l'instruction parmi nous. Cet organe, cette sentinelle dont l'absence nous était si préjudiciable, n'était autre

qu'un journal français, une presse ayant pour devise: Notre langue, notre religion et nos coutumes".

Ce fut M. Israël Landry qui fonda le premier journal acadien à Shédiac. Peu après ce journal passa en d'autres mains. "Il serait fort à désirer continue le Rapport, qu'un journal existât à la Nouvelle Ecosse pour y exercer le rôle que le Moniteur a joué dans le Nouveau Brunswick et jusqu'à un certain point dans l'Ile du Prince Edouard dont il est plus rapproché et dont les groupes français sont plus compacts et moins dissimulés".

Mai 1908

(A continuer)

"N'oublions Pas !..."

L'Evangéline de Moncton, dans son numéro du 28 mai, publie un article, intitulé: "N'oublions Pas !...", qui mérite la considération de nos nationaux.

Notre estimable confrère expose les nombreuses injures qu'on eut à subir nos compatriotes, des mains de ceux qui de temps en temps nous flattent, pour mieux arriver au pouvoir; aux honneurs.

Continuez sur le même ton, cher confrère. N'oubliez pas de raconter à vos nationaux la crime national qui a eu lieu à St. Louis de Kent, lorsqu'un irlandais mal élevé, fut la cause que les portes de cette sainte maison d'éducation furent fermées et celui qui s'était sacrifié pour fonder une institution où ses chers acadiens puiseraient des connaissances qui plus tard en feraient des hommes éminents, fut chassé dans les bois de Rogersville.

Nous étions là et nous parlons avec connaissance de cause.

N'est il pas temps pour les acadiens de s'unir plus étroitement? Le 6ième congrès nous arrive. A St. Basil, le 15 août prochain, que chaque acadien de cœur se fasse un devoir de prendre la détermination de faire cesser les persécutions et montrer, une fois pour tout, que nous sommes pas ses serviteurs, dans l'Acadie, mais bien les maîtres.

Pour Les Meres

Chaque fois que je sors pendant les heures de classe et que je rencontre un bambin ou une bambine ayant dépassés ses six ans, je m'arrête toujours pour lui demander comment il se fait qu'il ou quelle ne soit pas à l'école. Et ce que les excuses qu'on me donne sont futilités! Quelquefois c'est la maman qui a gardé son fils pour aller lui acheter un bel habit neuf ou des chaussures—comme s'il n'y avait le samedi pour cela et deux heures chaque jour, après les écoles! D'autre fois c'est la fillette qui se prétend trop malade pour aller à la classe, mais pas assez cependant pour l'empêcher de jouer et de courir la rue!

Si chaque fois qu'un enfant se prétend malade, il était retenu captif, à la maison, vous verriez, mère, que ses indispositions se feraient moins fréquentes.

D'autre fois encore la mère est sortie pour faire des courses plus ou moins nécessaires, et l'enfant "garde la maison" sur le trottoir en sautant à la corde ou en jouant "Hop Scotch"!

Pauvres enfants! Vous êtes encore trop petits pour comprendre tous les avantages que vous perdez par l'irrégularité de votre assistance à l'école. Vous n'êtes pas les vrais coupables de cette négligence envers l'étude, et pourtant c'est vous qui en souffrirez plus tard, qui en aurez les regrets!

Non les vrais coupables sont les parents qui devraient cependant savoir mieux. N'ont-ils jamais regrettés, eux, d'avoir perdu leur temps à l'école! N'ont-ils jamais désiré d'avoir eu autant d'instruction qu'un tel ou un tel qui gagne sa vie si honorablement, si facilement? Alors pourquoi ne pas éviter à leurs enfants ces mêmes regrets amers? Pourquoi ne pas faire servir au profit de leurs petits leur triste expérience?

Mais, si l'enfant était donné, tout à coup, un gros montant d'argent que feriez vous? Vous iriez de suite n'est-ce pas, demandez conseil à un notaire ou à un homme d'affaires honorable et entendu, afin de savoir ou placer cet argent pour en retirer le plus d'intérêts possible? Vous voudriez de plus que cet argent soit déposé en mains responsables; vous y rendriez, à ce sujet, toutes les références possibles et vous ne dormiriez sur vos deux oreilles que quand cette affaire serait a réglée.

Et cependant qu'est-ce que l'argent comparé à vos enfants?

Mères, ces enfants que vous aimez sont des dépôts sacrés et inviolables que vous devez aussi faire fructifier par l'instruction. Ils ont été confiés par Dieu à votre affection, à votre dévouement pour que vous en fassiez de citoyens dignes.

Il faut que dès l'âge le plus tendre, vous leur appreniez ce que c'est que le devoir prime tout. Que pour eux le devoir c'est l'école; qu'ils doivent y être assidus, qu'ils

doivent l'aimer, et qu'ils doivent regarder comme un malheur, tout événement qui les empêchera d'y assister. Dites leur bien qu'il n'y a qu'une chose, c'est l'instruction. Cette instruction vous pouvez la leur donner gratis, et il ne tient qu'à vous que vos enfants aiment à aller la quérir à l'école!

Pour cela il suffit que vous leur parliez toujours de l'école avec le même respect que vous leur parlez de l'église. L'un continue, complète l'oeuvre de l'autre. Tout deux sont essentielles. Et de même que vous ne les laissez pas dire du mal du prêtre ou du ministre, ne tolérez pas qu'il parle légèrement ou grossièrement de leurs maîtres ou maîtresses.

Faites-les leur comprendre que si ces maîtres semblent parfois sévères ou injustes, c'est qu'ils ont vingt ou trente élèves à leur charge et qu'il leur est difficile de savoir toujours au juste ou est le vrai coupable. Que du reste, partout dans le monde, il faut être en proie, chacun son tour, aux injustices et aux sévérités du sort et des hommes.

De grâces, mères, ne gardez pas vos enfants à la maison, inutilement. Si vous avez besoin des courses et des visites à faire, remettez-les au samedi ou au dimanche ou au soir. Faites-vous un cas de conscience de garder vos enfants chez vous. C'est là leur bonheur, c'est leur avenir que vous leur volez.

L'instruction mène à tout et vous devez avoir de l'ambition pour ces chers petits qui doivent porter votre nom, et qui, grâce aux avantages de s'instruire que vous leur aurez donnés, l'illustreront peut-être! Et si vous êtes pauvres, si votre enfant doit sortir jeune de l'école, raison de plus pour le faire profiter pleinement des rares années d'étude qui lui sera donné d'avoir.

Mères, riches ou pauvres envoyez vos enfants à l'école régulièrement.

BLANCHE YVONNE.

Aux Etats-Unis

(George Pelletier dans l'Action Sociale)

Roosevelt a été élu président des Etats-Unis à l'automne de 1904.

Au mois de novembre 1908, le peuple américain, pour se conformer à l'article II de la constitution, qui fixe l'élection du président à tous les quatre ans, devra en élire un nouveau.

Ces élections se font d'une manière tout à fait spéciale: voici comment:

Tous les quatre ans, chaque état nomme de la manière déterminée par sa législature, un nombre d'électeurs présidentiels égal à celui des sénateurs et des représentants auquel il a droit, dans le Congrès. Ainsi, un état qui aurait cinq députés et deux sénateurs, élira sept électeurs; ils ne sont choisis que pour cette élection, et ne peu-

vent être députés, ni sénateurs, ni fonctionnaires des Etats-Unis.

Ces électeurs, que le peuple choisit, se réunissent à la capitale de leur état respectif, à un jour fixe, le même pour tous les Etats Unis: ils y votent par bulletins, pour deux personnes, dont l'une au moins ne doit pas vivre dans l'état qui les a élus, afin que le président et le vice-président ne soient pas choisis dans un seul et même état.

Ces électeurs dressent des listes de toutes les personnes qui ont eu des votes à ce scrutin, y mentionnent le nombre de voix obtenus par chacune d'elles, et transmettent ensuite ces listes au président du Sénat, à Washington.

Ceci fait, leur mandat expire, ils rentrent dans la vie privée.

A un jour fixe, le président du Sénat ouvre ces envois en présence des Chambres réunies à Washington, et proclame président celui qui, était citoyen américain né aux Etats-Unis, y ayant vécu au moins quatorze ans, et étant âgé de trente-cinq ans, a obtenu la majorité absolue des votes. Si deux ou plusieurs candidats ont la même majorité, les Chambres décident lequel d'entre eux sera élu: si les votes se répartissent de telle sorte que personnes n'obtiennent la majorité absolue, les Chambres choisissent le premier magistrat de la république parmi les cinq candidats à la tête de la liste. La représentation de chaque état n'a qu'une seule voix.

Quoi qu'il arrive, ces élections n'ont lieu que tous les quatre ans. Le vice-président, choisi en même temps que le président, remplace celui-ci jusqu'à l'expiration de son terme d'office, s'il devient incapable d'exercer ses pouvoirs, ou s'il meurt pendant cette période. Ainsi, Roosevelt, élu vice-président en 1900, remplaça, en 1901, le président McKinley, assassiné à Buffalo, en septembre 1901, et fut réélu président en 1904.

Le peuple des différents états choisira bientôt ceux qui devront élire un président pour succéder à Roosevelt, qui dès 1905, formula nettement son refus d'accepter une nouvelle nomination à ce poste. Les deux grands partis en présence sont les Républicains et les Démocrates. Les premiers detiennent le pouvoir depuis l'élection de McKinley en 1896, et tout laisse prévoir le triomphe de leur candidat, en novembre prochain.

Il y a naturellement dans chaque parti un certain nombre de politiciens qui briguent la présidence. Ils se présenteront aux grandes réunions de leurs partis, à Chicago, pour les républicains, et à Denver, pour les démocrates. Lorsque chaque parti aura choisi son chef, il se fera une campagne électorale, dans tous les Etats-Unis, afin d'induire le peuple à nommer, comme ses représentants à l'élection présidentielle, telles ou telles personnes, qui devront ensuite voter pour le candidat du parti qui les aura fait élire.

Les républicains doivent se rassembler à Chicago, le 16 juin, pour choisir leur candidat à la présidence. Les principaux aspirants sont W. Taft, secrétaire d'état dans le cabinet de Washington, Hughes, gouverneur de l'état de New York, qui donna plusieurs présidences aux Etats-Unis, le sénateur Knox, le vice-président Fairbanks, le président de la Chambre, Cannon, et le sénateur La Follette, du Wisconsin. Le secrétaire d'état, W. Taft, sera probablement le candidat républicain à la présidence: c'est l'ami de Roosevelt.

La convention du parti démocrate aura lieu à Denver, dans le Colorado. Elle choisira son candidat entre W. J. Bryan, qui fit la lutte contre le président McKinley, en 1896 et en 1900, et fut vaincu chaque fois, le gouverneur Johnson, de l'état du Minnesota,—ce sont les deux candidats les plus en évidence,—le juge Gray, du Delaware, et l'honorable J. Harmon, de Cincinnati. Malgré la désunion des groupes démocrates, il semble que W. J. Bryan sera le choix de cette convention.

Outre les Républicains et les Démocrates, il y a aux Etats Unis plusieurs autres partis de moindre importance. Celui qui a le plus augmenté, depuis quelques années, est le groupe socialiste; en 1888, il n'y eut que 2004 votes donnés à ce parti aux élections présidentiel-

les; en 1904, il y en eut 442,000. Il n'y pas encore de candidat sur les rangs.

Nous renseignerons nos lecteurs sur cette lutte dont l'issue finale nous intéresse, d'abord au point de vue de nos relations commerciales avec nos voisins, et aussi parce que plusieurs Canadiens Français, citoyens, des Etats-Unis, appuieront de leurs votes l'un ou l'autre des candidats à la présidence.

Deux Ennemis

LES CORNELLLES ET LES MOINEAUX

Un fait reconnu maintenant, après bien des discussions, c'est que les cornelles et les moineaux sont deux ennemis du cultivateur.

La corneille ordinaire, mange de tout, mange les fruits, les graines, les insectes les petits oiseaux et le jeune gibier. Elle est particulièrement friande des oeufs de perdrix.

Il ne faut pas s'étonner de voir disparaître la perdrix de nos bois. Le corbeau est plus nuisible encore que la corneille.

La destruction du corbeau et de la corneille au fusil n'est pas chose aisée.

Si l'on doit user de tous les moyens pour détruire le corbeau, on peut se contenter de protéger les semences contre les déprédations des cornelles.

On préconise dans ce but le chaulage des semences avec la composition suivante:

Pour un peck, deux cent grammes de goudron deux pintes d'eau bouillante le tout mélangé avec deux pintes d'eau contenant cent grammes de sulfate de cuivre en dissolution. Les semences ainsi traitées lèvent très bien et tous les corbeaux s'en éloignent à cause de l'odeur.

Un propriétaire qui ne pouvait semer un terrain près d'un bois où les corbeaux avaient élu domicile s'avisait de planter à des distances assez rapprochées, en zigzag, de petits piquets au-dessus du sol, puis il attacha à tous ces piquets un fil dans lequel était passé de petits carrés de papiers de manière à former un immense toile, à mailles inégales. Il fut du coup débarrassé des corbeaux, en raison même de leur extrême méfiance et ne les a plus jamais revus.

Maintenant parlons un peu de nos moineaux. Ils sont granivores. L'automne, ils se réfugient dans les granges et mangent en moyenne plus d'une livre de grains par jour! L'expérience faite sur des moineaux en cage. De mai à août le pillage est plus grand encore. Ils font le régal de petits pois, oisifs, blés que l'on a semés et endommagent plus qu'ils ne mangent.

En août, ils découvrent le souchet des épis de maïs qui se trouvent endommagés en étant exposé au soleil.

Voici quelques moyens de se protéger: Répandez un peu de chaux en poudre sur les semis, les moineaux n'y touchent plus. Ce procédé a aussi l'avantage d'éloigner les limaces. Par les temps pluvieux, l'opération doit être répétée plusieurs fois jusqu'à la complète levée en ayant soin de bien blanchir les semis à chaque fois, mais si vous tenez absolument à vous en débarrasser, je vous signale une formule employée avec succès.

On établit aux endroits que les pillards fréquentent, des traînées de balles de céréales sur lesquelles on répand du grain que l'on a fait tremper pendant deux heures dans de l'eau de vie sucrée. Le moineau est fort ivrogne. Il s'abat avec joie sur ce grain tentateur, il s'enivre à souhait et le voilà titubant sur ses petites pattes, incapable de s'envoler. Le cultivateur passe de temps en temps avec un panier à couvercle et ramasse les moineaux.

P. C. Murphy, M. D., Médecin—Chirurgien TIGNISH, ILE DU P. E.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

Lax-ets 5c Sweet to Eat! A Candy from Lax-ets